



Le Périscope - Pôle d'économie solidaire et d'innovation sociale (Communauté d'Agglomération du Sicoval)

Implantée à Ramonville en 2002, la Maison de l'Economie Solidaire Midi-Pyrénées rassemble 14 structures commerciales, coopératives et associatives fortement impliquées dans l'économie sociale et solidaire, dont 4 têtes de réseaux régionales : l'Agence pour le Développement Et la Promotion de l'Economie Solidaire (ADEPES) en Midi-Pyrénées, l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI-MP), Initiative pour une Economie Solidaire (Ies - SCIC de capital-risque), Terre de liens Midi-Pyrénées. Les structures de la MES se trouvent dans une phase de consolidation et de réflexion sur leur organisation, pour mieux coopérer avec l'ensemble des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire en Midi-Pyrénées (CRESS, CPCA, URSCOP, Midi Pyrénées Actives, Boutique de Gestion, FNARS, COORACE...). Ces structures ont toutes des objectifs de croissance pour répondre aux besoins identifiés.

La dynamique de la Maison de l'Economie Solidaire actuelle a été retenue par les réseaux nationaux parmi les 18 PTCE nationaux existants, comme une initiative appelée à se développer et à affirmer sa dimension métropolitaine et régionale.

La MES ne répond plus aux besoins actuels de ses occupants, et ne permet pas d'intégrer de nouveaux partenaires. Plus de 25 structures et entreprises ont manifesté leur intérêt pour un travail en réseau, à l'échelle de l'aire urbaine voire même de la région, s'appuyant notamment sur un nouveau bâtiment dédié. Il s'agit de donner un nouvel élan à la coopération des structures de l'ESS, en créant un lieu privilégié de rencontres entre les têtes de réseaux régionales, les entreprises de l'ESS, les porteurs de projets, les chercheurs et les investisseurs, de portée régionale.

Le Périscope : un réseau, un bâtiment dédié, une structure gestionnaire.

Objectifs

1. Consolider les acteurs de l'ESS, via des démarches de mutualisation et de coopération

- Développement des relations commerciales entre entreprises de l'ESS,
- Création de groupements pour les réponses aux appels d'offres publics et privés,
- Groupements d'achats responsables,
- Parcours coordonnés de formation/accompagnement de créateurs d'entreprises solidaires,
- Recherche-développement et formation avec coopérations entre laboratoires de recherche et centres de formation à l'ESS...

Ces démarches de coopération et de mutualisation permettront aux structures d'accéder à une taille critique (visibilité et développement économique via la création de groupes intégrés) et de créer un terrain propice à des innovations sociales.

2. Multiplier les créations d'entreprises solidaires

Cette nouvelle vitrine de l'ESS la valorisera comme un facteur

d'innovation économique et sociale auprès du grand public et des acteurs économiques. Un changement d'image qui peut amener vers ce modèle d'entrepreneuriat des porteurs de projets voire des entreprises « classiques ». A minima, les acteurs réunis dans ce lieu peuvent diffuser des bonnes pratiques de développement durable et RSE aux entreprises voisines.

3. Développer l'emploi par la création de service

L'implantation de structures d'ESS diversifiées au cœur d'un parc technologique favorisera l'analyse de besoins et la création de services à l'ensemble des entreprises et salariés (mobilité, restauration, gestion des déchets...).

Sur le modèle d'un CLUSTER, les fonctions essentielles du Périscope seront :

- l'accompagnement et financement de la création d'activités,
- la formation et la représentation de l'ESS,
- la consolidation et le regroupement d'entreprises (notamment SCOP),
- la promotion de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Cibles

Les 10 premiers résidents permanents du Périscope pressentis :

- **Fonction Création d'activités** (organismes d'accompagnement, financeurs solidaires) > IES, CAE Maison de l'Initiative et CAE Coopaction, BGE Sud Ouest
- **Fonction Promotion/formation/ innovation** (têtes de réseaux, centres de ressources, organismes de formation) > ADEPES (promotion ESS), UNA 31 (fédération services à la personne), COORACE (fédération associations intermédiaires), UREI (union des entreprises d'insertion), NOVETAT (institut de recherche en économie solidaire), Midi Pyrénées Coop Dev (coopération décentralisée)
- **Fonction Développement des entreprises solidaires** (groupement d'entreprises et d'entrepreneurs) > Volet coopérative d'emplois de la Maison de l'Initiative et de Coopaction : plus de 60 entrepreneurs associés dans les deux SCOP
- **Fonction Promotion RSE** > Organismes conseil en développement durable (contacts en cours)

Le Périscope a également vocation à mettre à disposition des salles de réunion, des bureaux et des services aux autres structures du réseau, dites « utilisateurs occasionnels ».

Modalités de mise en œuvre

Une étude de faisabilité a été confiée par le Sicoval à un prestataire extérieur, dont la mission a été de mobiliser les acteurs de l'ESS pour recenser leurs collaborations possibles et leurs éventuels besoins immobiliers, et de valider le modèle économique, financier et juridique du pôle. Cette étude s'est déroulée de décembre 2011 à juin 2012. Elle a été encadrée par un comité de pilotage comprenant les principaux partenaires pressentis du projet : Etat, Région, Département, Communauté Urbaine Toulouse Metropole, Ville de Ramonville Saint-Agne, Caisse des Dépôts. Les structures de l'ESS y étaient représentées par la CRESS Midi Pyrénées et ADEPES (actuel gestionnaire de la MES)

L'étude de faisabilité a mobilisé les structures de conseil en création et de finances solidaires, les principales têtes de réseaux régionales de l'ESS, les acteurs actuels de la Maison de l'Economie Solidaire Midi-Pyrénées, les banques coopératives et mutuelles du territoire et des centres de formation et de recherche

Phase 1 : Etude des besoins et des potentialités (janvier à avril 2012)

- Recensement des besoins immobiliers et des attentes en matière de mutualisation et d'actions de coopérations entre les acteurs de l'ESS à travers une quarantaine d'entretiens terrains
- Étude de sites potentiels d'implantation du futur pôle (notamment Parc Technologique du Canal à Ramonville)

Phase 2 : Définition des scénarii de localisation et investissements nécessaires (avril à juin 2012)

- Proposition de montage juridique de l'opération
- Étude des éléments financiers du projet en matière d'investissement et d'exploitation de l'outil.

Fin 2012 une vingtaine de structures intéressées par le projet se sont réunies au sein d'un collectif d'acteurs (association de fait) baptisé GENIES (Générateur d'Initiatives Solidaires) pour préparer la future organisation du pôle et son contenu, représenter les réseaux et acteurs impliqués dans le pôle, assurer l'interface avec les collectivités et suivre les avancées du projet immobilier.

Afin d'accompagner la dynamique d'acteurs née autour du projet de

PTCE, et d'apporter une solution rapide aux structures travaillant dans des conditions difficiles à la MES, le Sicoval et la mairie de Ramonville ont recherché une solution immobilière pour accueillir le PTCE, au sein du Parc Technologique du Canal.

Il s'agit d'un bâtiment tertiaire de 1500 m², dont le Sicoval étudie l'acquisition dans le courant de l'année 2013.

Le comité de pilotage du projet, composé des services de l'Etat, de la Région, du Département, de Toulouse Métropole, du Sicoval et de la CDC, a retenu le montage juridique suivant :

- Sicoval : propriétaire du bâtiment siège du PTCE, rebaptisé Périscope.
- Association « LE PERISCOPE » regroupant les entreprises et collectivités (en cours de constitution par le collectif GENIES) : gestion locative, animation du réseau et communication mutualisée.

Les tarifs envisagés pour les locations de salles correspondent au marché pour des clients extérieurs au PTCE, et sont fortement réduits pour les membres du PTCE (permanents et utilisateurs ponctuels). Une subvention de fonctionnement sera nécessaire en phase de développement, sur le modèle de nombreux clusters et pôles de compétitivité, pour assurer l'animation du réseau et la permanence des collaborations entre entreprises (groupement d'achats, formations communes, réponses communes aux appels d'offre...).

Moyens affectés et partenaires financiers

Pour l'investissement immobilier (1725.000 € acquisition et travaux) :

- Financement par le Sicoval d'études techniques sur le bâtiment > 40 % ETP technicien Sicoval pour le suivi du projet
- Acquisition du bâtiment par le Sicoval (décision finale courant septembre) > Avec soutien financier de la Région Midi Pyrénées dans le cadre du Contrat Territorial d'Agglomération à hauteur de 35% et subvention Etat - FNADT à l'étude)

Pour le fonctionnement du pôle (en 2013) :

- Subvention Sicoval 15000 € accordée pour le financement de la phase de préfiguration
- Appel à projets PTCE du Ministère de l'Economie Solidaire en cours
- Sollicitation du Fonds de Confiance
- Sollicitation FSE 4.2.3.

Autres partenaires

Communauté urbaine Toulouse Métropole, Département de la Haute-Garonne, Commune de Ramonville-Saint-Agne, CRESS, Caisse des Dépôts et Consignations

Impacts / Évaluation

Les critères d'évaluation seront notamment :

- Le nombre de projets de création d'activités accompagnés et les créations effectives
- Le nombre de projets collaboratifs effectivement menés et leur impact en termes d'emplois
- L'évolution des CA des différents acteurs

Pour en savoir plus

Henri Arevalo,
vice président de la Communauté d'Agglomération délégué à
l'Economie Solidaire
05.62.24.28.18 - sylvie.ortolan@sicoval.fr